



Accusé de réception en préfecture
062-216200402-20240709-2024-93-FINVG-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024

Numéro de l'acte	2024-93-FINVG
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024

QUESTION N°2024-93

FINANCES : BUDGET PRIMITIF BUDGET PRINCIPAL -EXERCICE 2024

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller délégué aux finances

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les inscriptions budgétaires et comptables de la M57,

Vu le budget primitif 2024 de la Ville adopté le 15 avril 2024

Le compte de gestion 2023 faisant apparaître un résultat différent du compte Administratif et les opérations d'ordre n'étant pas à l'équilibre il convient d'ajuster les inscriptions budgétaires du Budget primitif afin de régulariser les opérations comptables. Ces corrections apportées portent sur le Budget Principal Ville

Le Budget est voté au chapitre

1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en investissement à la somme de 12 446 596.01 €

2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 13 684 303.17 €

DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère générales	4 388 475,49	013	Atténuation de charges	455 000,00
012	Charges de personnel	6 215 734,75	70	Produits des services	352 115,00
014	Atténuation des produits	35 000,00	73	Impôts et Taxes	8 657 726,00
65	Autres charges de gestion courante	1 721 500,00	74	Dotations, subvention	3 241 956,00
66	Charges Financières	507 455,51	75	Autres produits de gestion courante	710 000,00
67	Charges Spécifiques	4 081,31	76	Produits financiers	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	307 381,01	77	Produits spécifiques	5 600,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	504 675,10	002	Excédent de fonctionnement reporté N-1	202 906,17
			042	Opérations d'ordre de transfert entre section	58 000,00
		13 684 303,17			13 684 303,17



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024**

Affiché le 10 juillet 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Neuf Juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Trois Juillet Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **15 présents**
- **3 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **6 absents excusés sans pouvoir**

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Sébastien BERNARD.

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU.

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PREDHOMME.

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Monsieur Benoît ROUSSEL.

Peggy VAN GOETHEM-MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD.

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.